

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse

Band: 6 (1915)

Artikel: Canton de Zurich

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-110118>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C. Lois et ordonnances cantonales.

1913/1914.

I. Canton de Zurich.

1. ECOLE POPULAIRE (ÉCOLE PRIMAIRE ET ÉCOLE SECONDAIRE),

1. Ordonnance sur les prestations de l'Etat en faveur de l'école populaire (du 28 novembre 1913).

2. Décision du Conseil d'Etat modifiant le § 81 de l'ordonnance sur les prestations de l'Etat en faveur de l'école populaire (du 31 janvier 1914).

2. ECOLE COMPLÉMENTAIRE (EXAMENS DE RECRUES).

1. Extrait du procès-verbal du Conseil d'éducation du canton de Zurich. Examens de recrues (du 26 novembre 1913).

3. ECOLES SECONDAIRES SUPÉRIEURES ET ÉTABLISSEMENTS PROFESSIONNELS.

1. Plan d'études de l'Ecole industrielle de Zurich (du 19 février 1913).

2. Règlement sur l'entretien et l'utilisation du jardin scolaire de l'Ecole cantonale (du 29 mai 1914).

3. Règlement de la caisse de maladie et d'accidents du Technicum de Winterthur (du 12 mars 1913).

4. Programme de la section de construction du Technicum cantonal de Winterthur (du 11 mars 1914).

5. Programme de la section du génie civil du Technicum cantonal de Winterthur (du 11 mars 1914).

6. Plan d'études de l'Ecole de commerce du Technicum cantonal de Winterthur (du 24 juin 1914).

4. UNIVERSITÉ.

1. Règlement sur la fréquentation et l'usage de la bibliothèque cantonale (universitaire) de Zurich (du 19 février 1913).

2. Règlement de la bibliothèque cantonale (universitaire) de Zurich (8 mars 1913).
3. Règlement des archives de phonogrammes de l'Université de Zurich (12 mars 1913).
4. Plan d'études pour les candidats de l'enseignement secondaire (du 29 mars 1913).
5. Règlement général de l'Université (du 8 janvier 1914).
6. Règlement pour les examens de doctorat de la section de médecine dentaire de la Faculté de médecine de l'Université de Zurich (du 11 mars 1914).
7. Ordonnance relative à l'institut de médecine dentaire de l'Université de Zurich (du 19 mars 1914).
8. Règlement pour les examens de doctorat à la Faculté de théologie de l'Université de Zurich (du 26 août 1914).

5. CORPS ENSEIGNANT DE TOUS LES DEGRÉS.

1. Règlement pour les examens de capacité des maîtres secondaires et des maîtres spéciaux (du 5 avril 1913).
2. Finances d'examen des maîtres de dessin (du 26 novembre 1913).

II. Canton de Berne.

1. ECOLE PRIMAIRE.

1. Règlement concernant l'établissement de normes pour la construction ou les transformations de maisons d'école et de logements d'instituteurs et prescriptions sur l'indemnité de logement (du mois de mai 1914).

2. ECOLE SECONDAIRE DES DEUX DEGRÉS.

1. Règlement concernant le prix de pension des élèves des Ecoles normales (du 11 février 1913).

3. UNIVERSITÉ.

1. Arrêté du Conseil d'Etat relatif à la réorganisation de la polyclinique (du 6 février 1914).
2. Règlement concernant l'examen final des pharmaciens étrangers (du 21 juillet 1914, sanctionné le 27 octobre 1914).